

SANTÉ

Issoire : du sport plutôt que des médicaments

Des médecins impliqués, des patients motivés : depuis janvier 2014, le CCAS d'Issoire (Puy-de-Dôme) porte un programme de sport-santé sur ordonnance. Ses premiers résultats sont prometteurs.

Du sport plutôt que des médicaments... Après Strasbourg et Blagnac, Issoire a été la troisième ville française à lancer un dispositif de sport-santé sur ordonnance. Désormais bien connu, le principe repose sur la prescription médicale de séances d'activités physiques adaptées, chez des patients souffrant de maladies chroniques.

Diagnostic territorial

Issoire sport-santé sur ordonnance a débuté en janvier 2014, sous l'impulsion du service prévention et sport-santé du CCAS et de deux associations : Issoire-santé-insertion-social (Isis) et l'Association pour la formation et la recherche en éducation thérapeutique (Afret). « Un diagnostic territorial de santé avait révélé une incidence des maladies cardiovasculaires plus élevée chez nous qu'ailleurs », explique Ulrik Bronner, adjoint en charge des affaires sociales et du sport. « Ce diagnostic est tombé à pic pour enclencher un partenariat avec les professionnels de santé, en relais des associations. Le dispositif est porté par le CCAS car nous sommes dans une action sociale de santé et de sport ».

Le budget s'élève à 30 000 euros par an. Il finance surtout un poste de coordinatrice et un autre de coach (6 heures/semaine). Le dispositif bénéficie d'aides de l'agence régionale de santé et de fonds européens.



© BURGER/PHANIE

En un an, cinquante-sept patients souffrant de diabète de type 2, d'hypertension artérielle ou de broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) ont été intégrés. Sans compter les vingt-deux médecins qui les orientent vers des cours collectifs (un par semaine) et/ou douze séances individuelles de réadaptation à l'effort. L'accès est gratuit la première année. « Car l'aspect économique ne doit pas être un frein », enchaîne l'élu.

« Nous avons mis en place une tarification basée sur les ressources dans le but aussi de responsabiliser les usagers ». Lesquels – pour ceux inscrits début 2014 – restent assidus. « Nous avons d'excellents retours des médecins et des patients », conclut Ulrik Bronner. « Nous poursuivrons donc le programme y compris lorsque les aides européennes s'arrêteront ». Courant 2016 donc. L'action va même être étendue aux patients obèses. ♦

David Picot

Virginie Barreyre, chargée de développement sport-santé et responsable du pôle prévention santé au CCAS d'Issoire

« Il faut convaincre les médecins du sérieux de notre dispositif »



© ALAIN DEVEZ

« La plus grande difficulté lorsque l'on développe un dispositif de sport-santé sur ordonnance est de convaincre les médecins prescripteurs. Ce qui les soucie, c'est d'orienter leurs malades vers des personnes qu'ils considèrent compétentes. Il faut donc les convaincre du sérieux du dispositif, de leur expliquer que les séances sont effectuées par des professionnels spécifiquement formés. Et que par conséquent, ces spécialistes s'adaptent aux capacités physiques de chacun des patients. Il convient donc de sensibiliser les médecins en amont, de prendre le temps de les rencontrer et d'expliquer la démarche. Nous avons la chance de travailler avec deux associations, en particulier l'Afret, centrée sur l'éducation thérapeutique. Leurs médecins nous ont fortement aidés à faire percer le dispositif auprès de leurs confrères. »

CONTACT : sportsante.ccasissoire@orange.fr, 04 73 96 67 56.